

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

11 mai 2018

Date d'affichage :

24 mai 2018

L'AN deux mille dix-huit, le **17 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 11 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mmes CHAMPEL, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD (jusqu'à la question n° 4), MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

absente

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Sophie MONCEL (à partir de la question n° 5)

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

< > < >

Secrétaire de Séance : Catherine VILLER

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180517-DELIB180517-DE
Date de télétransmission : 23/05/2018
Date de réception préfecture : 23/05/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2018**

QUESTION N° 17

OBJET : Fonds d'Initiatives Scolaires : Coopérative de l'école René Cassin élémentaire

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 25 avril 2018.

L'école élémentaire René Cassin a trois projets de sorties scolaires à destination des élèves de CP/CE1, CE2/ULIS, CE2/CM1 et de CM2 de l'école, soit 189 élèves.

Ces sorties scolaires auront lieu le 21 juin 2018 au Centre National du Costume de Scène pour les élèves de CP/CE1 et CE2/ULIS, le 19 juin 2018 au Château de Murol pour les élèves de CE2/CM1 et du 22 au 25 mai 2018 pour le voyage scolaire des CM2, qui iront à l'aquarium de La Rochelle, au Puy du Fou et visiter les Châteaux de la Loire.

Les projets sont axés sur la découverte du patrimoine français, et le travail sur les animaux de la préhistoire.

Le coût des différents projets s'élève à un total de 10 359,80 € (2 075 €, 730 € et 7 554,80 €) et comprend les frais de transport de 4 155 € (1 275 €, 380 € et 2 500 €) et les frais d'entrée aux différentes visites, ateliers, repas et logements de 6204,80 € (800 €, 350 € et 5 054,80 €)

Les familles sont sollicitées à hauteur de 5 € par élève pour les projets au Centre National du Costume de Scène et au Château de Murol et à hauteur de 100 € par élève pour le voyage scolaire des CM2 à l'aquarium de La Rochelle, au Puy du Fou et aux Châteaux de La Loire. La coopérative scolaire abondera les projets à hauteur de 2 449,80 €.

Considérant l'intérêt de ces projets, il est proposé d'accorder une aide pour permettre à l'équipe pédagogique de les mener à bien, d'un montant de 1 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire René Cassin, prélevé sur les fonds d'initiatives scolaires. Le solde du fonds d'initiatives scolaires sera alors de 3 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire René Cassin.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 17 mai 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL